

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1904)
Heft: 48

Vereinsnachrichten: Démission du président central

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pression justement admirés qui fait l'unité des « écoles » du temps présent. Elles reposent sur l'assimilation d'une technique, qui est chez le maître le langage spontané et adéquat que se crée une vision individuelle; de *style* qu'elle est chez lui, c'est-à-dire par définition expression de la personnalité, cette technique devient chez les natures imperpersonnelles de disciples une *manière*.

Style ou manière, peu importe ici. Selon le nombre et l'importance des personnalités et des centres d'éducation, marqués aux habitudes de la race, qu'ils possèdent sur leur sol, les grands pays qui nous entourent ont des courants artistiques nettement caractérisés. En ce sens, il y a certainement de nos jours des manières de peindre *françaises*, qu'elles procèdent de Manet, de Puvis de Chavannes, de Monet, de Carrière ou d'un étranger comme Whistler. Il y a des manières de peindre *allemandes*, dont la plus importante procède de Böcklin. Il y a des manières de peindre *anglaises* ou anglo-saxonnes, dont la plus caractéristique est visible dans le portrait à la Sargent.

Y a-t-il aussi une ou des manières de peindre *suisses*? Même à ce point de vue surtout professionnel et technique, y a-t-il un ou plusieurs courants d'art spécifiquement suisses? Il ne le paraît pas. Et il faut l'attribuer évidemment, puisque le facteur de l'éducation est ici capital, au fait que la Suisse n'est pas de taille à entretenir sur son sol des centres d'enseignement artistique. Aussi ses peintres et ses sculpteurs vont-ils étudier à l'étranger. Leur émigration est dirigée d'un côté ou de l'autre, par la proximité des frontières, la communauté de la langue ou l'importance des relations générales. Aussi ce que l'on constate dans un Salon fédéral, c'est moins un ou plusieurs courants suisses, que le contre-coup, par l'éducation, de courants français, allemands ou italiens.

Il est évident que la plupart des Suisses français gravitent par leur éducation dans l'orbite de la France, depuis ceux qui sont dans les traditions de son académisme ou de son ancien paysage, jusqu'aux représentants de l'impressionnisme ou de l'art plus synthétique qui l'a suivi. L'éducation allemande est visible chez les Suisses allemands, et, entre autres, l'influence de l'école de Böcklin (car Böcklin, par sa naissance, peut être revendiqué comme Suisse du point de vue patriotique, mais du point de vue de l'histoire de l'art il est simplement un germain); l'influence böcklinienne se manifeste avant tout par une certaine façon de colorer, appliquée d'ailleurs à tous les thèmes, et non pas — ceci à l'honneur de la simplicité suisse — par les prétentions littéraires dont la pose rend insupportable la queue böcklinienne d'Outre-Rhin. Enfin, soit sous la forme du style traditionnel d'opéra, soit sous celle de l'art moderne de Segantini, les Tessinois trahissent leur éducation italienne.

On voit en quel sens on peut parler tout au plus, à défaut d'un style suisse, de styles suisse-français, suisse-allemand et suisse-italien. Ces diverses tendances sont moins nettement accusées dans un Salon fédéral que dans leur

pays d'origine, et les influences réciproques de l'une sur l'autre sont indéniables. Je n'ai pas cherché à les décrire dans leurs caractères respectifs, mais seulement à marquer le principe de leur formation.

On s'apercevra que j'ai fait abstraction dans tout ceci des quelques personnalités artistiques que nous possédons, et de leur influence possible. Indépendamment de l'éducation technique, elles sont quelques-unes, dont on peut dire qu'à défaut de mériter vraiment le nom de suisses, elles sont au moins elles-mêmes. J'ai fait abstraction entre autres de la plus haute et de la plus originale, qui ne doit rien qu'à elle-même, rien, même techniquement à l'étranger. Il est à remarquer que M. Hodler n'a pas encore proprement fait école; il en serait probablement autrement, si, comme certains maîtres du dehors, il dirigeait un atelier d'élèves; mais il n'est pas à souhaiter qu'une apparence d'école suisse surgisse d'un maniérisme hodlérien. M. Hodler n'a suscité jusqu'ici qu'un ou deux imitateurs superficiels, maladroits et sans importance de son graphisme. Il est d'ailleurs de ceux qui sont trop originaux pour être imités sans ridicule.

Dans cette originalité, il y a un enseignement qui peut servir de conclusion à ces quelques idées sur l'art et la nationalité suisses: L'œuvre de M. Hodler, qui est d'une part la plus individuelle que nous ayons, est d'autre part aussi la seule qui jette une lueur sur ce que pourrait être un art suisse, indépendamment du sujet suisse, qui nous donne la sensation, encore vague et irraisonnée, de ce que pourrait être une vision *suisse* des choses. Peut-être faut-il en conclure que la plus forte affirmation de la personnalité est aussi le secret, la source invisible et profonde de la *nationalité*?

PIERRE GODET.

Démission du Président central

Profondément touché du témoignage de confiance que m'ont donné les sections en me réélisant une seconde fois à la présidence, j'ai le très grand regret de dire que j'ai trop présumé de mes forces et que je ne puis accepter cette réélection.

Je prie les sections de bien vouloir s'entendre pour désigner un président central.

Si aucune section suisse ne veut se charger de cette tâche, la section de Munich, qui possède d'excellents éléments, très capables de la mener à bien, paraît indiquée pour nous donner un président et un bureau central.

Je sais qu'elle acceptera cet honneur de très bonne grâce.

Gustave JEANNERET.